

**Procès-verbal du Conseil municipal**  
**salle de réunion de la mairie de RILHAC-LASTOURS**

**MARDI 23 MAI 2023 à 20 h**

Date de la convocation : 16 Mai

Nombre de Membres en exercice : 10

Présents : 7

Absent(s) représenté(s) : 1

Absent(s) excusé(s) : 0

**PRESENTS** : Mesdames Claudine ARNAUD, Cécile PERAIN,

Messieurs Jaques BARRY,, Sébastien FISSOT, Jean-Bernard RIVASSEAU, Michel VILLARS,  
Laurent ROUBINET.

**ABSENT représenté** : Madame Ranouil Aurélie procuration à Madame Cécile Perain.

**ABSENTS** :Monsieur Canion Maxence, Madame Fabienne Dacquet.

Secrétaire de séance : Madame Cécile Perain

Monsieur le Maire lit l'ordre du jour, le secrétaire de séance lit le compte rendu du Conseil du 14 Avril 2023 qui est adopté à l'unanimité des Membres.

**ORDRE DU JOUR :**

**Nomination d'un régisseur titulaire et d'un régisseur suppléant pour la régie de la salle des fêtes et la régie des quêtes et dons.**

Sont nommés : Cécile Perain titulaire, Michel Villars suppléant. Ils

déposeront les chèques à la perception de Saint Yrieix La Perche une fois par mois.

**Diminution du temps de travail hebdomadaire de la secrétaire de mairie.**

Suite à la demande de la secrétaire et avec son accord le conseil municipal décide un temps de travail hebdomadaire de 18h au lieu de 20h .

Nouveaux horaires : Lundi Fermé

Mardi 8h30 12h30 – 13h30 17h

Mercredi 9h 12h

Jeudi Fermé

Vendredi 8h30-12h30 13h30-17

Samedi Fermé

**Régime indemnitaire des employés communaux : fixation des montants du RIFSEEP et du CIA et fréquence de versement pour chacun.**

Pour Didier Grabaud

La commune de Rilhac Lastours a embauché Mr Grabaud en Avril 2023 avec un salaire et une prime identiques à ceux de sa mairie de provenance : Aix sur Vienne. Sa prime lui sera versée mensuellement.

Pour Isabelle Pigearias

La commune de Rilhac Lastours a embauché Mme Pigearias en Mars 2023 avec un salaire identique à celui de sa commune de provenance : Grassac au prorata des heures effectuées.

Pour la prime mensuelle Rilhac Lastours s'alignera sur la décision de la commune de Feuillade, commune où elle effectue un mi-temps, au prorata des heures effectuées.

### **Adhésion au syndicat des étangs**

Le conseil approuve l'adhésion au syndicat des étangs pour un montant annuel de 33 euros.

### **Inscription d'un chemin au PDIPR Haute Vienne**

Le chemin de randonnée traversant la commune et une partie de la commune de Les Cars est inscrit au Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées. Tout le fléchage est à refaire ce travail se fera en interne avec des bénévoles.

### **Questions diverses.**

Cécile Pérain demande un rappel de la réglementation concernant les nuisances sonores telles que : tondeuses motoculteurs etc..

Monsieur le maire ne souhaite pas faire un arrêté municipal, préfère que chaque administré respecte la réglementation générale et la devise :

**Bien vivre ensemble**

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures**

Le Maire,  
Jacques BARRY



Le Secrétaire de séance,  
Cécile Pérain

